POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTERE
DE L'AGRICULTURE,
DU FONCIER,
en charge du domaine
et de la recherche

DIRECTION DE LA BIOSECURITE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE N°1803/MAF/DBS/DIR

(Article LP.321-1 et suivants du code polynésien des marchés publics)

OBJET DU MARCHE

MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET DE VETEMENTS DE TRAVAIL

Avis d'appel public à la concurrence n° 1803/MAF/DBS du 16 septembre 2022

I- INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHETEUR PUBLIC

1. **La catégorie à laquelle appartient l'acheteur public :** La Polynésie française, collectivité territoriale d'Outre-mer.
2. **Organisme acheteur :**

Ministère de l'Agriculture, du Foncier, en charge du Domaine et de la Recherche
Direction de la biosécurité de la Polynésie française (DBS)
Adresse géographique : Motu Uta - 98713 Papeete – TAHITI - Polynésie française
Adresse postale : BP 9575 - 98716 Pirae – TAHITI - Polynésie française
Tél : +689 40 54 45 85, Mail : secretariat@biosecurite.gov.pf
Représentant : TAAE Ramon, chef de service de la direction de la biosécurité

3. **Autorité compétente :** Le Ministre de l'Agriculture, du Foncier, en charge du Domaine et de la Recherche.

II – OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1. **Objet :**

Le présent marché a pour objet :

Lot n°1 : Equipements de protection individuelle (EPI)
Lot n°2 : Vêtements de travail

2. **Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché :** Fournitures.
3. **Type de marché :** Marché de fournitures à bons de commande
4. **Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande** : Tahiti - Polynésie française.
5. **Durée du marché** : La durée du marché est d'un (1) an à compter de la date de notification du marché. Le marché est reconductible trois (3) fois pour une période d'un (1) an.
6. **Variantes autorisées** : Non.

III. FORME DU MARCHE - Marché à bons de commande.

IV. PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS - Oui.

V. TYPE DE PROCEDURE - Procédure adaptée.

VI. CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

1. **Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs** : Définie dans le règlement de la consultation à l'article VIII « Présentation des offres ».
2. **Documents et renseignements relatifs aux capacités financières** : Défini(s) dans le règlement de la consultation à l'article VIII « Présentation des offres ».

3. **Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles** : Défini(s) dans le règlement de la consultation à l'article VIII « Présentation des offres ».

VII. NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE - Sans Objet.

VIII. CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en œuvre sont définis dans le règlement de la consultation.

IX. DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

1. **Date limite de remise des candidatures ou des offres** : mardi 18 octobre 2022 à 13 heures.
2. **Délai de validité des offres à compter de leur réception** : 90 jours.

X. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ETUDES ET PRIMES - Sans objet.

XI. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1. **Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques)** : la Direction de la Biosécurité, BP 9575 - 98716 Pirae – TAHITI - Polynésie française, MOTU UTA – 98713 PAPETTE ; tél : 40 54 45 85, mail : secretariat@biosecurite.gov.pf
2. **Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé** : le secrétariat de la Direction de la Biosécurité, BP 9575 - 98716 Pirae – TAHITI - Polynésie française, MOTU UTA – 98713 PAPETTE ; tél : 40 54 45 85, mail : secretariat@biosecurite.gov.pf
3. **Adresse auprès de laquelle les offres /candidatures doivent être envoyées** : le secrétariat de la Direction de la Biosécurité, BP 9575 - 98716 Pirae – TAHITI - Polynésie française, MOTU UTA – 98713 PAPETTE ; tél : 40 54 45 85, mail : secretariat@biosecurite.gov.pf

XII. CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

1. **Contenu de l'enveloppe à remettre** : défini dans le règlement de la consultation.
2. **Modalités de remise des plis :**
   - Physique, sous pli cacheté : au secrétariat de la Direction de la Biosécurité, BP 9575 - 98716 Pirae – TAHITI - Polynésie française ; tél : 40 54 45 85 - MOTU UTA – 98713 Papeete – TAHITI – Polynésie française
   - dématérialisée : à l'adresse secretariat@biosecurite.gov.pf

XIII. INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de la Polynésie française,

Avenue Pouvanaa-a-Oopa - BP 4522 - PAPEETE 98713, tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/.

XIV. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Le 16 septembre 2022.

Le Ministre
de l'agriculture,
du foncier,
en charge du domaine
et de la recherche

GOUVERNEMENT
Ministère de l'agriculture, du foncier, en charge du domaine et de la recherche
Polynésie française

Teariʻi Te Moana ALPHA